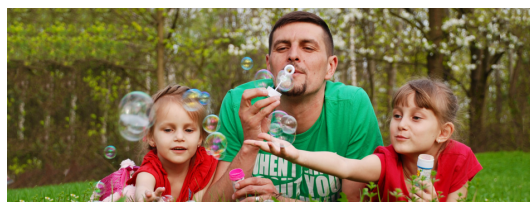




Association romande de conseils
aux entreprises sur la garde d'enfants

Rapport d'activité 2021



Concilier bien-être des enfants et vie professionnelle

Mot de la Directrice

20 ans d'engagement pour les familles et l'enfance !

Cet automne, l'ARCE aura 20 ans. Retraçons les étapes importantes de l'association qui fondent son organisation à partir de novembre 2002.

Notre première volonté a été de faciliter la création de crèches et l'offre interentreprises, par exemple, dans une zone industrielle du Canton de Genève. Le programme d'impulsion de la confédération en faveur des crèches, qui est entré en vigueur en février 2003, constitue un support important pour accompagner les entreprises dans l'évaluation de leurs besoins.

A nos côtés, comme membres fondateurs, Serono et le précurseur Crédit Suisse et comme membre du groupe de travail consultatif et d'évaluation, la FER participe.

La mise en place du service Children Day care, qui permet une orientation et un soutien des familles, apparaît alors comme une solution pour les entreprises et leurs collaborateurs dès 2004. Ce service aujourd'hui le plus important de l'association est ravi de constater que plusieurs dizaines de femmes ont été placées à long termes comme « assistante parentale » et sont encore sous contrat grâce à notre travail de sélection, de médiation et de relation. C'est ainsi qu'en 2013 l'association devient l'association de conseils aux entreprises sur la garde d'enfants, mais pas seulement.

Élaborer des analyses de besoins pour les communes a été une belle expérience. Depuis 2014, l'Observatoire cantonal de la petite enfance publie de manière périodique l'état de l'offre dans le canton. **Notre expertise de conseils pour la mise en œuvre d'une politique petite enfance devrait être bénéfique pour les petites communes sans service spécialisé.**

Concernant toute cette période écoulée, nous avons constaté l'évolution positive de la perception politique de la crèche et plus largement des habitants, passant d'un « coût/charges » aux communes à une ressource systémique fondamentale pour la société, le marché du travail en particulier pour les femmes, l'éducation des enfants, leur intégration, etc.

Une place en crèche pour chaque enfant est devenue un droit constitutionnel. Toutefois, il manque aujourd'hui toujours des places avec la création de nouveaux quartiers. Le rôle du privé pour combler le manque d'offre est donc une bonne chose. A ce sujet une meilleure considération de l'apport du privé devrait être faite par tous les bailleurs publics romands. En Suisse alémanique, l'offre privée est bien plus répandue.

Sur le plan financier, les choses ont évolué dans le bon sens sur toute la Romandie. A Genève, les employeurs versent une contribution de 0.07% de leur masse salariale en faveur de l'accueil préscolaire dans le canton. Depuis janvier 2020, la Fondation intercommunale de l'ACG s'occupe de cette répartition des fonds auprès des communes genevoises. Tous les cantons romands ont opté pour ce type de contribution patronale. Il s'agit maintenant de renforcer l'impulsion de la confédération par un financement pérenne à long terme, ceci afin de diminuer les coûts qui restent élevés pour les familles, malgré les déductions fiscales cantonales accordées.

Si nous avons débuté avec le programme d'impulsion de la Confédération, c'est à nouveau sur le plan fédéral qu'il s'agit de porter notre attention, notamment sur les modèles de financement en cours : à la personne ou à l'objet. Il doit inclure autant l'offre privée que publique. L'aide directe aux familles est ainsi une option leur permettant d'avoir accès à un choix plus large de structures, dont la qualité est excellente.

20 ans que notre engagement pour la conciliation de la vie professionnelle et privée nous tient à cœur. Vous découvrirez ici pour cette occasion le nouveau logo ! Bonne lecture.

Diana de la Rosa

1. Service Children Day Care : bilan des demandes CDC

Le service de l'ARCE est un service d'écoute, d'information et d'accompagnement des familles dans leur recherche d'un mode de garde correspondant à leurs besoins. 24 entreprises sont membres pour 2021, dont 18 entreprises par le biais du GEM, dont 33% sont situées dans le canton de Vaud. Au vu de la prolongation sur 2021 des effets de la pandémie, les résultats économiques ont été plus faibles qu'en 2020, sans une compensation par le biais des RHT. Toutefois, le soutien de deux communes genevoises a été salubre.

Nous souhaitons remercier ici l'ensemble des entreprises, les communes et des organisations membres pour leur confiance et leur collaboration durant l'année écoulée.

Comme l'année précédente la demande a été plus faible qu'en 2019. Toutefois, le fait d'avoir proposé des activités d'été et des ateliers durant les mercredis a bien occupé la permanence téléphonique durant les mois de mai et juin, principalement. Cela a suscité de nombreuses interrogations lors de nos comités. Est-ce que les familles s'organisent davantage en passant par leurs propres réseaux et connaissances ? Est-ce que le télétravail facilite la conciliation et la prise en charge des enfants scolarisés ou est-ce finalement l'effet d'une perte d'emploi dans certains secteurs qui est prédominant ? La réponse est complexe. Comme l'année dernière, toute l'année a été impactée en continu.

Nous mentionnons ci-dessous la répartition des demandes selon les entreprises membres et notre contribution pour un mode de garde privé. Les entreprises reçoivent un rapport concernant leurs demandes. Pour les entreprises non-membres, les parents peuvent adhérer individuellement à notre association afin de bénéficier de nos prestations.

Les 70 familles nous ont sollicité pour les points suivants :

- recherche et engagement d'une nounou à domicile
- contrat de travail, assurance sociales et conseils y relatifs
- liste de baby-sitter disponibles dans la région, recherche de jardin d'enfants
- garde partagée, notamment sur la rive droite, en ville et auprès de communes.

Nous n'avons pas eu de demandes, ni pour organiser un speed-dating nounous/familles, ni pour une recherche d'institutions pour les besoins spécialisés de l'enfant.

Demandes CDC 2021

		Demandes information vacances ¹	
Entreprises du GEM	34		36
Entreprises membres	20		
Anciens membres	7		
Demandes individuelles	5		
Demandes inclassables	4		
TOTAL	70	TOTAL	106

Mentionnons les diverses collaborations que nous avons sollicitées durant l'année. Nous avons pu collaborer avec la commune de Meyrin et l'ORP de Gland pour la recherche de nounous. Nous les remercions vivement pour leur temps. Nous avons un contact avec la mission locale du Genevois à Annemasse, mais nous regrettons ne pas avoir de partenaires pour la région de Gex depuis 2019. Nous allons renforcer cela pour 2022, notamment auprès « d'espace employeurs » de l'agglomération pour les familles habitants dans cette région.

En ce qui concerne la thématique des proches aidants, dépassant l'enfance, mais touchant de nombreuses femmes actives devant concilier leur temps privé et professionnel, nous avons pu être en contact avec un groupe de paroles de la commune de Vernier. Nous recommandons vivement ce type d'approche si besoin.

¹ Toutes entreprises confondues.

2. Vacances d'été et ateliers créatifs enfants ARCE

Le centre aéré a été proposé les 2 premières semaines du 5 au 16 juillet et du 16 au 27 août. Nous avons eu maximum 6 enfants en simultanée les mêmes jours, âgés entre 4 et 7 ans. Durant le mois de juin, nous avons proposé les ateliers créatifs du mercredi, qui se sont poursuivis durant le 2^e semestre 2021 jusqu'à Noël.

Concernant la diversité des enfants accueillis, sur 16 enfants inscrits : une famille a pu bénéficier du Fond Mimosa pour son enfant ; un enfant provenait des foyers de la Foj et deux enfants avaient des besoins spécifiques dans leur développement.

Programme des ateliers : poterie, modelage, collage, bricolage, sorties diverses, peinture, coloriage, jeux extérieurs, visites de musées et d'associations, contes et bricolages des personnages, dessin et observation dans le parc avec des animaux (la Bâtie) par exemple.



Nous avons projeté l'introduction du bénévolat dans nos activités. Une démarche sur la plateforme UBS-Helpética a été faite, mais nous n'avons pas eu de sollicitations par ce biais. Nous avons pu toutefois accueillir deux jeunes bénévoles pour notre secrétariat.



3. Recherche de fonds

Deux communes continuent à soutenir notre action et ont été favorable à notre demande de fonds : Collonge-Bellerive et Thônex. Nous les remercions vivement. La Fondation Philanthropique Famille Sandoz à Pully nous a aussi soutenu généreusement. Nous les remercions très chaleureusement. Nous rappelons que c'est grâce à ces soutiens que nous pouvons poursuivre nos activités durant cette période difficile.

4. Comité et équipe

Le comité est composé de Mesdames Isabelle Fornallaz, Présidente, Roselind Cutler, Marika Bakonyi-Moeschler et Suly Rodriguez. Nous les remercions ici vivement pour leur temps et leurs points de vue enrichissants. En particulier, à Madame Isabelle Fornallaz pour les séances de bureau consacrées à la préparation d'une ligne de campagne sur les réseaux sociaux. Ces séances sont indispensables pour le bon fonctionnement de l'association.

Nous adressons aussi nos vifs remerciements à Madame Tatiana Trubca Oulhaci qui a souhaité aider dans la saisie comptable. Nous avons bénéficié du professionnalisme de Monsieur Marco Moscatelli, de la fiduciaire Moore, pour la révision comptable. Nous remercions la participation de Lazhar Cader pour sa production de différents supports et flyers.

Nous remercions vivement pour leur collaboration dans le cadre du GEM, en particulier, Madame Laurence Vauthier, Monsieur Arnaud Bürgin et Monsieur Alexandre Job.



Perspectives 2022

- Faire connaître les prestations de l'ARCE auprès des organismes d'insertion et des entreprises.
- Promouvoir des conditions-cadres favorables à la famille, assurer une veille active concernant les comportements parentaux et l'évolution de l'économie.
- Proposer nos prestations aux membres individuels, informer les particuliers sur les conditions légales et les accompagner dans leurs démarches.
- Favoriser les rencontres de parents cherchant à partager leur garde d'enfants.

